

Le Boomerang

Un espace de gratuité convivial



Qui sommes-nous ?

- Benjamin Grassineau : sociologue
- Ana Patricio : consultante et formatrice

**Récit de notre parcours
autour de la gratuité et
du travail social**



Historique du projet

Une rencontre originale entre des structures et des personnes aux parcours très différents :

- Une association de prévention spécialisée
- Une association pionnière dans la recherche et la promotion autour de la gratuité et de la culture libre
- Un collectif de chercheurs académiques sur la recherche-action
- L'IRTS parmentier.
- Des bénévoles et des contributeurs



C'est quoi le Boomerang ?

Un outil qui répond à cinq principes d'action :

- Gratuité
- Mobilité
- Convivialité
- Recherche citoyenne
- Polymorphisme



Gratuité

Le boomerang est conçu comme un espace de gratuité.

Kezaco ? Il s'agit d'un contenant (boîte, local, camion) en libre-accès dans lequel chacun.e est libre (c.a.d. sans obligation de contre-partie) de :

- **Prendre**
- **Donner**
- **Participer**

Quoi ? Des affaires, des activités, des informations, ses états d'âme !



Mobilité...

Le boomerang se déplace entre des quartiers couverts par le territoire d'intervention de l'APSAJ (association de prévention spécialisée).



Convivialité

Le Boomerang *tend* à être un *outil convivial* au sens d'Illich. C.a.d. qu'« on » cherche à ce qu'il respecte les principes suivants :

- « Définalisation »
- Horizontalité
- Ouverture
- Non-directivité



Recherche citoyenne

Un des objectifs de l'équipe de recherche et de l'équipe des éducateurs-chercheurs est d'en faire un outil de recherche réellement participatif (≠ recherche collaborative).



Polymorphisme

- *Amélioration continue.*
- *Les règles de fonctionnement* sont construites au fur et à mesure.
- Le dispositif est adaptable
- Il peut utiliser des supports très différents



Un levier pour la participation ?

La participation semble favorisée par la gratuité et la convivialité

Différents points sont présentés.

Certains sont encore au stade de la recherche.



Freins à la participation

Le revers de la médaille : la non directivité, l'institution et la gratuité peuvent aussi constituer des freins

Chambre de Commerce
et d'Industrie de la Région de Bruxelles-Capitale
Rue de la Loi 105, 1049 Bruxelles
Téléphone : 02 279 40 00
Site web : www.cci.brussels

Objet : demande d'occupation temporaire de l'espace public

à l'usage de :

Monsieur [Nom], de la Région de Bruxelles-Capitale, a demandé l'occupation temporaire de l'espace public pour [Date] à [Date] à l'usage de [Activité].

Plus d'informations sur les modalités sont disponibles sur le site internet de la Région.

Vous pouvez consulter le dossier de demande sur le site internet de la Région.

Statut et réglementation de l'occupation

En 2012, la Région de Bruxelles-Capitale a adopté une réglementation relative à l'occupation temporaire de l'espace public. Cette réglementation a pour objet de définir les conditions de l'occupation temporaire de l'espace public et de garantir la sécurité des usagers.

Les permis de l'occupation temporaire de l'espace public sont délivrés par la Région de Bruxelles-Capitale. Ils sont soumis à des conditions strictes de sécurité et de responsabilité. Les occupants doivent être assurés et responsables de l'occupation.

Il est important de noter que l'occupation temporaire de l'espace public est soumise à des conditions strictes de sécurité et de responsabilité. Les occupants doivent être assurés et responsables de l'occupation.



Représentation de la demande

Plus d'informations sur les modalités sont disponibles sur le site internet de la Région.



Favoriser le changement de posture du professionnel

Les espaces de gratuité conviviaux peuvent-ils favoriser un changement de posture du professionnel ?



L'outil dans le travail social / prévention spécialisée

Comment les espaces de gratuité conviviaux apportent des éléments pertinents dans le travail de prévention spécialisée ?

- Non-institutionnalisation
- Libre-adhésion (absence de mandat nominatif)
- Anonymat
- Faire avec
- Aller vers
- Partenariat